

**AVIS IMPORTANT aux CONCESSIONS et SUCCURSALES
RECEVANT LA DOCUMENTATION TECHNIQUE**

**ABONNEMENT GRATUIT aux MISES A JOUR
des Manuels de Réparations et Catalogues Pièces de Rechange**

Pour bénéficier de cet abonnement, il faut IMPERATIVEMENT respecter les instructions suivantes :

PREMIER CAS : Cette documentation n'est pas stockée, mais vendue immédiatement :

A la livraison au client (Réseau ou Hors-Réseau) il faut :

Signaler à celui-ci qu'il devra remplir la « DEMANDE D'ABONNEMENT » ci-jointe et l'expédier lui-même à l'adresse indiquée au verso de celle-ci.

Les mises à jour lui parviendront alors directement.

NOTA : Dans ce cas, détruire l'imprimé « Transfert d'abonnement ».

DEUXIEME CAS : Cette documentation est stockée pour la Vente, ou utilisée dans l'Etablissement :

A la réception, le magasin doit remplir à son nom la « DEMANDE D'ABONNEMENT » ci-jointe et l'expédier à l'adresse indiquée au verso de celle-ci.

Les mises à jour lui seront alors adressées. Dès leur réception, un exemplaire devra être joint à chaque document qui est stocké, ou utilisé dans l'Etablissement.

Cas de l'Exportation : Voir au verso



ERRATUM N° 3 AU MANUEL DE REPARATIONS N° 582-5

NOTA IMPORTANT : Il est absolument INDISPENSABLE de faire la mise à jour du Manuel (pages additives et correctives) avant de procéder aux rectifications contenues dans cet Erratum.

N° de l'Opération	N° de page	N° de paragraphe	N° de ligne	au lieu de :	lire :
Utilisation du Manuel	Verso	OÙTILLAGE	3	- 93 - St-OUEN ou 93404 - St-OUEN - Tél. : 606-17-79	93404 - St-OUEN - Tél. : 252-82-85
G. 00-980	11				Supprimer la page
G. 410-0	1 à 7				Supprimer l'opération
G. 420-0	1 à 2				Supprimer l'opération
x G. 800-00	2	Photos		N° 9942 N° 8224	N° 8224 N° 9942
G. 800-0	3	II	1 - 2	à l'opération G. 410-0 pour l'essieu avant à l'opération G. 420-0 pour l'essieu arrière MUF 3, MUF 4	aux opérations G.410-0 } pour l'essieu avant } G.410-0a } du Manuel 682-1 } à l'opération G.420-0 } pour l'essieu arrière } MUF 4, MUF 5
G. 801-1	1	Dépose préalable	2	passages de roue, tôle support d'habillage.....	passages de roue → Janvier 1975, tôle support d'habillage
GE. 821-4	1	Dépose préalable			Ajouter : - les unités d'essieux avant et arrière (cas de passage au marbre)
GfT. 824-1	1	Dépose préalable	8	les garnitures intérieures.....	Supprimer la ligne
G. 961-1	1	4			Ajouter : Poser la clé de scellement
GFv. 961-4	1	PRODUIT EMPLOYÉ § b	1	dont la conservation est de six mois	dont la conservation est de cinq mois
GE. 961-7	1	PRODUIT EMPLOYÉ § b	1	dont la conservation est de six mois	dont la conservation est de cinq mois.



DTAV

MANUEL DE REPARATIONS N° 582

FASCICULE V

VEHICULE GS

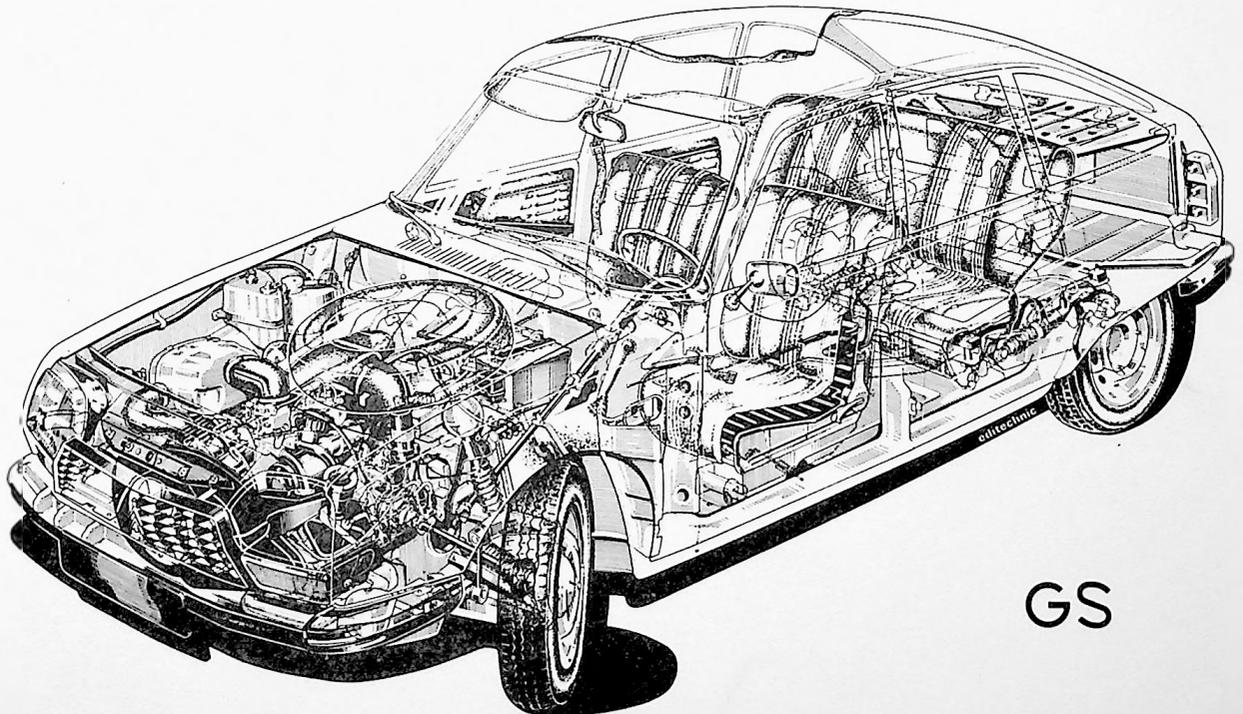
Mise à jour N° 1 : 5/1972

N° 2 : 2/1973

N° 3 : 7/1975

N° 4 :

CARROSSERIE



GS

Manuel 582-5

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

**LISTE DES OPERATIONS FIGURANT
AU FASCICULE N° 5 DU MANUEL 582**
Véhicules « GS » (GX séries GA - GE - GF)

Les opérations dont le numéro est précédé de la lettre « G » sont communes à tous les types de véhicules de la famille « GS ».

Les opérations dont le numéro est précédé des lettres « GE » sont communes à tous les véhicules Break cinq portes.

Les opérations dont le numéro est précédé des lettres « GFt. » sont communes à tous les véhicules Break Service tôlés, trois portes.

Les opérations dont le numéro est précédé des lettres « GFv. » sont communes à tous les véhicules Break Service vitrés, trois portes.

Les opérations dont le numéro est précédé des lettres « Gea » sont particulières aux véhicules équipés d'un convertisseur de couple.

1



Correctif N° 3 au Manuel 582-5

Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	GENERALITES ➔ (1)
G. 00	Points de levage et de remorquage du véhicule.
G. 01	Protection des organes électriques.
G. 02	Protection des organes hydrauliques.
G. 00-635	Généralités sur la soudure.
G. 00-636	Généralités sur la peinture.
G. 00-661	Montage d'une galerie de toit
GE. 00-661	Montage d'une galerie de toit
G. 00-663	Montage d'un attelage de remorque.
G. 00-800	Cotes d'habitabilité et d'encombrement
GE. 00-800	Cotes d'habitabilité et d'encombrement
GFt. 00-800	Cotes d'habitabilité et d'encombrement
GFv. 00-800	Cotes d'habitabilité et d'encombrement
G. 00-854	Pose des monogrammes
GE. 00-854	Pose des monogrammes
G. 00-855	Pose de baguettes latérales (type « Pallas »)
G. 00-980	Liste des insonorisants, mastics et colles.
	TOLERIE ➔ (2)
G. 800-000	Eléments constitutifs de la caisse
GE. 800-000	Eléments constitutifs de la caisse
GFt. 800-000	Eléments constitutifs de la caisse
GFv. 800-000	Eléments constitutifs de la caisse
G. 800-00	Préparation d'une caisse - Etanchéité par masticage - Insonorisation
GFt. 800-00	Préparation d'une caisse - Etanchéité par masticage - Insonorisation
G. 800-0	Contrôle d'une caisse
G. 801-1	Remplacement d'un unit avant avec baie de pare-brise
G. 801-4	Remplacement d'un unit avant supérieur
G. 801-7	Travaux sur unit avant inférieur - Remplacement des extensions seules
G. 812-1	Remplacement d'un pied milieu et de son renfort supérieur
GFt. 812-1	Remplacement d'un pied milieu
GFv. 812-1	Remplacement d'un pied milieu
G. 813-1	Remplacement d'une tôle de pare-brise
G. 813-4	Remplacement d'une tablette arrière.

2



**LISTE DES OPERATIONS FIGURANT
AU FASCICULE N° 5 DU MANUEL 582**
Véhicules « GS » (GX séries GA - GE - GF)

Additif N° 2 au Manuel 582-5

Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	TOLERIE (suite) ➔ (2)
G. 831-4 G. 832-1	Remplacement des traverses sous sièges avant Travaux sur soubassement arrière : - Remplacement d'une traverse arrière - Remplacement d'un plancher de coffre arrière
	FERRAGE ➔ (3)
G. 840-0 G. 841-0	Réglages des éléments d'habillage Réglages des portes latérales avant et arrière : - Réglage d'une porte avant - Réglage d'une porte arrière
G. 841-1 G. 841-2	Remplacement d'une porte latérale avant ou arrière Deshabillage et habillage des portes latérales : - Dépose et pose d'un accoudoir
G. 844-0 GE. 844-0	Réglage d'une porte de coffre Réglage d'un hayon arrière
G. 844-1 GE. 844-1 -	Remplacement d'une porte de coffre Remplacement d'un hayon arrière
G. 844-2 GE. 844-2	Deshabillage et habillage d'une porte de coffre Deshabillage et habillage d'un hayon arrière
GFv. 844-2	Deshabillage et habillage d'un hayon arrière
G. 851-1 G. 851-4	Remplacement d'une aile avant Dépose et pose d'un passage de roue avant
G. 852-0 G. 853-1	Réglage d'un capot Dépose et pose d'une tôle-support d'habillage avant
G. 853-4 G. 961-1	Dépose et pose d'une tôle d'habillage inférieure avant Travaux sur glace de pare-brise : - Remplacement d'une glace de pare-brise
G. 961-4	Travaux sur glaces latérales : - Remplacement d'une glace de custode - Remplacement d'une glace de custode - Remplacement d'une glace latérale
GE. 961-4 GFv. 961-4	
G. 961-7	Travaux sur glace de lunette arrière : - Remplacement d'une glace de lunette arrière
GE. 961-7	Travaux sur hayon arrière : - Remplacement d'une glace de hayon « collée » - Remplacement d'une glace de hayon « chaussée »
GFv. 981-2 G. 988-1	Deshabillage et habillage d'un intérieur de coffre Remplacement d'une garniture de pavillon
GE. 988-1 GFv. 988-1	Remplacement d'une garniture de pavillon Remplacement d'une garniture de pavillon
	OUTILLAGE ➔ (4)
	Liste des outils spéciaux figurant au fascicule Plan d'exécution des outils spéciaux non vendus

(2) ➔

(3) ➔

(4) ➔

UTILISATION DU MANUEL

PRESENTATION.

Pour faciliter l'emploi du Manuel, nous avons classé les opérations en cinq fascicules correspondant aux possibilités des ateliers ou à leurs spécialités.

- Le fascicule I comporte :

- les CARACTERISTIQUES - REGLAGES - CONTROLES

Ce fascicule est nécessaire à tous les ateliers pour la mise au point ou le dépannage.

- Le fascicule II traite les opérations de :

- DEPOSES et POSES des organes, sous-ensembles et accessoires.

- Le fascicule III traite les opérations de :

- REMISES EN ETAT des organes, sous-ensembles et accessoires.

- Le fascicule IV traite les opérations concernant :

- ELECTRICITE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION

- Le fascicule V traite les opérations concernant la CARROSSERIE.

Chacun de ces fascicules est vendu séparément ce qui permet d'avoir pour chaque spécialité les exemplaires correspondant aux besoins de l'atelier.

♦ Chaque fascicule est présenté dans une reliure en Fibrex de couleur bleue à mécanique du type « MULTO », afin de faciliter la mise en place des mises à jour, ou le prélèvement d'une opération nécessaire à l'atelier.

COMPOSITION.

Chaque fascicule comporte :

- la liste des opérations figurant dans le fascicule

- les opérations classées par ordre numérique

- la liste de tous les outils cités dans les opérations et les dessins d'exécution des outils spéciaux non vendus pouvant être fabriqués par le réparateur lui-même.

OPERATIONS

L'ordre des opérations a été étudié pour obtenir la meilleure qualité de travail dans le temps le plus court.

Les numéros d'opération se composent :

- a) de l'indicatif de véhicule : « G »
- b) d'un nombre de trois chiffres désignant l'organe ou l'élément d'organe.
- c) d'un chiffre indiquant la nature de la réparation.
 - les chiffres 0 0 0 indiquent les caractéristiques du véhicule
 - les chiffres 0 0 indiquent les caractéristiques de l'organe
 - le chiffre 0 indique les contrôles et réglages
 - les chiffres 1, 4, 7 indiquent les déposes et poses
 - les chiffres 2, 5, 8, indiquent les déshabillages et habillages
 - les chiffres 3, 6, 9, indiquent les remises en état.

Des onglets correspondant aux repères de la liste des opérations permettent de trouver rapidement l'opération recherchée.

OUTILLAGE.

L'outillage spécial est indiqué dans le texte par un numéro suivi de la lettre T.

Ces outils sont vendus par les :

- ◆ - Etablissements FENWICK Département AMA 24, boulevard Biron - 93404 St OUEEN - Tél. 606-17-79

L'outillage de complément est indiqué dans le texte par un numéro précédé de l'indice MR.

Les plans d'exécution de ces outils, classés par ordre numérique, figurent à la fin de chaque fascicule.

COUPLES DE SERRAGE.

Ces couples sont exprimés :

- en mètres Newton (m \ \) unité légale de mesure de couple.
- en mètres kilogrammes (m.kg). les clés dynamométriques en service actuellement étant graduées en m.kg.

$$1 \text{ m.kg} = 9,81 \text{ m \ \}$$

Les valeurs correspondantes aux couples exprimés en m.kg sont « arrondies »

$$\text{Ex. } 2 \text{ m \ \} \approx 0,2 \text{ m.kg}$$
$$60 \text{ m \ \} = 6 \text{ m.kg}$$

NOTA - Lorsque l'indication « clé dynamométrique » est mentionnée à la suite de la valeur d'un couple, l'opération doit être IMPERATIVEMENT exécutée avec une clé dynamométrique.

REMARQUES IMPORTANTES

Pour tous renseignements techniques concernant ces véhicules, veuillez vous adresser au Service : DIVISION TECHNIQUE APRES-VENTE, ASSISTANCE TECHNIQUE,
◆ 163, avenue G. Clémenceau (92000) NANTERRE. Téléphone : 204-40-00

Pour les renseignements techniques concernant les incidents de fonctionnement, demander les postes intérieurs 577 ou 578.

Pour les renseignements concernant les outils ou les opérations de réparation demander le
◆ poste intérieur 506.